

# MASTER 2 : Mention Géographie, Aménagement, Environnement et Développement

Parcours : Géopolitique et  
information géographique  
numérique

Code diplôme Ministère du travail : 13512110

---

CFA UNION

Pôle universitaire d'ingénierie d'Orsay  
91405 ORSAY CEDEX

Tél : 01.69.15.35.17 / [www.cfa-union.org](http://www.cfa-union.org)

*Mobilité internationale du CFA UNION*



Cofinancé par le  
programme Erasmus+  
de l'Union européenne

# SOMMAIRE

<b>Vos contacts</b>	<b>P.2</b>
<b>Les dates clefs de la formation</b>	<b>P.3</b>
<b>Présentation du diplôme :</b>	
- <b>Condition d'admission</b>	<b>P.4</b>
- <b>Objectifs de la formation</b>	<b>P.4</b>
- <b>Compétences acquises</b>	<b>P.4</b>
- <b>Modalités d'organisation de la formation</b>	<b>P.5</b>
- <b>Modalités d'évaluation et de sanction du diplôme</b>	<b>P.5</b>
- <b>Durée de la formation</b>	<b>P.5</b>
<b>Programme simplifié de la formation</b>	<b>P.6</b>
<b>Le calendrier de la formation</b>	<b>P.7</b>
<b>Les moyens</b>	<b>P.8</b>
<b>Fiche RNCP</b>	<b>P.9</b>

# VOS CONTACTS

## • Contacts Pédagogiques

**Responsable de la formation :**

Philippe BOULANGER  
philippe.boulanger@sorbonne-universite.fr

**Secrétariat pédagogique :**

Véronique CAUSERO  
veronique.causero@sorbonne-universite.fr

**Lieu de la formation :**

Sorbonne Université – Faculté des Lettres – Direction formation  
tout au long de la vie – 56 boulevard des Batignolles – 75017 PARIS

## • Contacts CFA

**Conseillère formation :**

Nancy LECOCQ  
Tél : 01.69.33.86.02 / nancy.lecocq@cfa-union.org

**Service financier :**

Hanane AABOU  
Tél : 01.69.15.35.24 / hanane.aabou@cfa-union.org

**Référente Handicap :**

Anna TOTH  
Tél : 01 69 15 35 12 - 06 07 80 85 37 / anna.toth@cfa-union.org

**Adresse postale :**

CFA UNION Pôle universitaire d'ingénierie d'Orsay  
bâtiment 640 – 91405 ORSAY Cedex

# DATES CLEFS DE LA FORMATION



- **Date de la formation :**  
du 12/09/2022 au 11/09/2023
- **Date de la rentrée universitaire :**  
12/09/2022

# Présentation du diplôme

## ➤ **Conditions d'admission** :

Cette formation Master 2 s'adresse à un public de jeunes, voire, dans sa version formation continue, de cadres recherchant une spécialisation professionnelle dans les métiers du Geoint. Elle offre une qualification en matière de capacités d'analyse géopolitique et de maîtrise des outils de géographie numérique qui peut concerner aussi bien : - Les étudiants en sciences humaines et en sciences de l'ingénierie - Les cadres du Ministère des armées - Les cadres de la diplomatie française - Les cadres du Ministère de l'Intérieur - Les ingénieurs et personnels des grandes entreprises de l'industrie de défense (Thalès, Airbus Defense and Space, Magellium, etc.). - Le personnel des start-up dédiées au numérique et à l'imagerie spatiale (EarthCube, Kayros, etc.).

## ➤ **Objectifs de la formation** :

Le master 2 Géopolitique-Information géographique numérique de l'Université forme des cadres dans le domaine de l'imagerie spatiale, la fusion de données géolocalisées et l'analyse géopolitique. Il a pour objectif d'apporter à ses étudiants au moins titulaires d'un Master 1 ou d'un niveau équivalent une méthode d'analyse des problèmes du monde contemporain, qui constitue un savoir-faire pour l'aide à la décision.

Le Master apporte une formation initiale ou professionnalisante pour comprendre les enjeux géopolitiques de la région du Sahel, celle du Moyen-Orient et de l'Asie. A cette approche régionale s'ajoute une approche thématique liée aux méthodes d'analyse, aux migrations internationales, aux outils de la géolocalisation, à la cartographie et à l'infographie. La filière a vocation ainsi à former les futurs analystes spécialisés dans l'activité spécifique du Geoint (défini par fusion de données multi-sources et géolocalisées) au profit de différents ministères (Armées, Intérieur, MAE) et de différentes entreprises. A ces titres, il prend toute sa place dans l'évolution du monde de l'enseignement et de la recherche en faveur des humanités numériques.

## ➤ **Compétences acquises durant la formation** :

Les objectifs majeurs de la formation consistent à acquérir :

- Les capacités et la méthodologie des risques géopolitiques,
- La maîtrise des Système d'Information Géographique et de la représentation cartographique,
- L'expertise en matière de fusion de données multi sources et géolocalisées (imagerie spatiale, intelligence artificielle, sources ouvertes, etc.).

### ➤ **Modalités d'organisation de la formation**

*1<sup>er</sup> semestre :*

- Deux jours en entreprise/ service ministériel par semaine : mercredi et vendredi
- Trois jours de cours à l'Université : lundi, mardi et jeudi

*2<sup>e</sup> semestre :*

- 4 jours en entreprise par semaine/ 1 jour à l'université (mercredi)

### ➤ **Modalités d'évaluation et de sanction du diplôme**

L'évaluation s'effectue en contrôle continu. Le contrôle des présences est obligatoire. La présence constitue un des critères d'évaluation du diplôme.

L'université est chargée de mettre en œuvre les actions d'évaluation et d'accompagnement.

Tout au long de l'année, les stagiaires rédigent un rapport d'activité sous la supervision du Responsable de la formation. Ce rapport fait l'objet d'une présentation orale devant un jury en fin de formation.

**2/ Sanction du diplôme :** Obtention du diplôme de Master

### **3/ Jury d'examen**

Lors de la présentation orale, le jury est au moins, constitué du Responsable de la formation (ou son représentant), d'un professeur délégué à l'insertion (ou son représentant), d'un ou deux professionnels.

### ➤ **Durée de la formation**

La durée totale de la formation est de 473h.

# Programme simplifié de la formation

## 1<sup>e</sup> semestre :

Professionalisation  
Approches cartographiques et géomatiques  
Langue  
Epistémologie de la géopolitique  
Géopolitique de l'Afrique sahélienne et sub-saharienne  
Géopolitique du Moyen-Orient et de l'Asie Centrale  
Géopolitique des mobilités et des migrations  
Analyse géospatiale  
Système d'information géographique  
Géographie militaire et géostratégie du monde contemporain  
Conférences de géopolitique (interventions extérieures)  
Séminaire Histoire militaire  
Histoire militaire  
Technologies Geoint et pratiques de la fusion de données géolocalisées.


## 2<sup>e</sup> semestre :

Atelier professionnel  
Conférences professionnelles (pratiques professionnelles)  
Outils géomatiques  
Géopolitique du monde contemporain : défense et sécurité



# Calendrier de la formation

## Rentrée 2022-2023

 <b>LETTRES SORBONNE UNIVERSITÉ</b> <b>CALENDRIER de L'ALTERNANCE</b> <b>ANNÉE UNIVERSITAIRE 2022/2023</b> <b>MASTER GEOPOLITIQUE ET INFORMATION GEOGRAPHIQUE NUMERIQUE</b>												
Sepembre 2022	Octobre 2022	Novembre 2022	Décembre 2022	Janvier 2023	Février 2023	Mars 2023	Avril 2023	Mai 2023	Jun 2023	Juillet 2023	Août 2023	Sepembre 2023
1 Jeudi	1 Samedi	1 Mardi	1 Jeudi	1 Dimanche	1 Mercredi	1 Mercredi	1 Samedi	1 Lundi	1 Jeudi	1 Samedi	1 Mardi	1 Vendredi
2 Vendredi	2 Dimanche	2 Mercredi	2 Vendredi	2 Lundi	2 Jeudi	2 Jeudi	2 Dimanche	2 Mardi	2 Vendredi	2 Dimanche	2 Mercredi	2 Samedi
3 Samedi	3 Lundi	3 Jeudi	3 Samedi	3 Mardi	3 Vendredi	3 Vendredi	3 Lundi	3 Mercredi	3 Samedi	3 Lundi	3 Jeudi	3 Dimanche
4 Dimanche	4 Mardi	4 Vendredi	4 Dimanche	4 Mercredi	4 Samedi	4 Samedi	4 Mardi	4 Jeudi	4 Dimanche	4 Mercredi	4 Vendredi	4 Lundi
5 Lundi	5 Mercredi	5 Samedi	5 Lundi	5 Jeudi	5 Dimanche	5 Dimanche	5 Mercredi	5 Vendredi	5 Lundi	5 Mercredi	5 Samedi	5 Mardi
6 Mardi	6 Jeudi	6 Dimanche	6 Mardi	6 Vendredi	6 Lundi	6 Lundi	6 Jeudi	6 Samedi	6 Mardi	6 Jeudi	6 Dimanche	6 Mercredi
7 Mercredi	7 Vendredi	7 Lundi	7 Mercredi	7 Samedi	7 Mardi	7 Mardi	7 Vendredi	7 Dimanche	7 Mercredi	7 Vendredi	7 Lundi	7 Jeudi
8 Jeudi	8 Samedi	8 Mardi	8 Jeudi	8 Dimanche	8 Mercredi	8 Mercredi	8 Samedi	8 Lundi	8 Jeudi	8 Samedi	8 Mardi	8 Vendredi
9 Vendredi	9 Dimanche	9 Mercredi	9 Vendredi	9 Lundi	9 Jeudi	9 Jeudi	9 Dimanche	9 Mardi	9 Vendredi	9 Dimanche	9 Mercredi	9 Samedi
10 Samedi	10 Lundi	10 Jeudi	10 Samedi	10 Mardi	10 Vendredi	10 Vendredi	10 Lundi	10 Mercredi	10 Samedi	10 Lundi	10 Jeudi	10 Dimanche
11 Dimanche	11 Mercredi	11 Vendredi	11 Dimanche	11 Jeudi	11 Samedi	11 Samedi	11 Mardi	11 Jeudi	11 Dimanche	11 Lundi	11 Vendredi	11 Lundi
12 Lundi	12 Vendredi	12 Dimanche	12 Lundi	12 Mercredi	12 Dimanche	12 Dimanche	12 Mercredi	12 Vendredi	12 Lundi	12 Mercredi	12 Samedi	12 Mardi
13 Mardi	13 Jeudi	13 Dimanche	13 Mardi	13 Vendredi	13 Lundi	13 Lundi	13 Jeudi	13 Samedi	13 Mercredi	13 Jeudi	13 Dimanche	13 Mercredi
14 Mercredi	14 Vendredi	14 Lundi	14 Mercredi	14 Samedi	14 Mardi	14 Mardi	14 Vendredi	14 Dimanche	14 Mercredi	14 Vendredi	14 Lundi	14 Jeudi
15 Jeudi	15 Samedi	15 Mardi	15 Jeudi	15 Dimanche	15 Mercredi	15 Mercredi	15 Samedi	15 Lundi	15 Jeudi	15 Samedi	15 Mardi	15 Vendredi
16 Vendredi	16 Dimanche	16 Mercredi	16 Vendredi	16 Lundi	16 Jeudi	16 Jeudi	16 Dimanche	16 Mardi	16 Vendredi	16 Samedi	16 Mercredi	16 Samedi
17 Samedi	17 Lundi	17 Jeudi	17 Samedi	17 Mardi	17 Vendredi	17 Vendredi	17 Lundi	17 Mercredi	17 Samedi	17 Lundi	17 Jeudi	17 Dimanche
18 Dimanche	18 Mercredi	18 Vendredi	18 Lundi	18 Jeudi	18 Samedi	18 Samedi	18 Mardi	18 Jeudi	18 Dimanche	18 Mardi	18 Vendredi	18 Lundi
19 Lundi	19 Vendredi	19 Dimanche	19 Mardi	19 Mercredi	19 Dimanche	19 Dimanche	19 Jeudi	19 Samedi	19 Lundi	19 Mercredi	19 Mardi	19 Mercredi
20 Mardi	20 Jeudi	20 Dimanche	20 Mardi	20 Vendredi	20 Lundi	20 Lundi	20 Jeudi	20 Samedi	20 Mardi	20 Jeudi	20 Dimanche	20 Mercredi
21 Mercredi	21 Samedi	21 Lundi	21 Mercredi	21 Dimanche	21 Mardi	21 Mardi	21 Vendredi	21 Dimanche	21 Mercredi	21 Lundi	21 Jeudi	21 Jeudi
22 Jeudi	22 Samedi	22 Mercredi	22 Vendredi	22 Dimanche	22 Mercredi	22 Mercredi	22 Lundi	22 Samedi	22 Jeudi	22 Samedi	22 Mardi	22 Vendredi
23 Vendredi	23 Dimanche	23 Mercredi	23 Vendredi	23 Lundi	23 Jeudi	23 Jeudi	23 Dimanche	23 Mardi	23 Vendredi	23 Dimanche	23 Mercredi	23 Samedi
24 Samedi	24 Lundi	24 Jeudi	24 Samedi	24 Mardi	24 Vendredi	24 Vendredi	24 Lundi	24 Mercredi	24 Samedi	24 Lundi	24 Jeudi	24 Dimanche
25 Dimanche	25 Mercredi	25 Vendredi	25 Dimanche	25 Jeudi	25 Samedi	25 Samedi	25 Mardi	25 Jeudi	25 Dimanche	25 Mardi	25 Vendredi	25 Lundi
26 Lundi	26 Vendredi	26 Dimanche	26 Lundi	26 Mercredi	26 Dimanche	26 Dimanche	26 Jeudi	26 Samedi	26 Lundi	26 Mercredi	26 Samedi	26 Mardi
27 Mardi	27 Jeudi	27 Dimanche	27 Mardi	27 Vendredi	27 Lundi	27 Lundi	27 Mercredi	27 Samedi	27 Mardi	27 Jeudi	27 Dimanche	27 Mercredi
28 Mercredi	28 Samedi	28 Lundi	28 Mercredi	28 Dimanche	28 Mardi	28 Mardi	28 Vendredi	28 Dimanche	28 Mercredi	28 Vendredi	28 Lundi	28 Jeudi
29 Jeudi	29 Samedi	29 Mercredi	29 Vendredi	29 Dimanche	29 Lundi	29 Lundi	29 Mercredi	29 Samedi	29 Jeudi	29 Samedi	29 Mardi	29 Vendredi
30 Vendredi	30 Dimanche	30 Mercredi	30 Vendredi	30 Lundi	30 Mercredi	30 Mercredi	30 Samedi	30 Lundi	30 Vendredi	30 Dimanche	30 Mercredi	30 Samedi
31 Samedi	31 Lundi	31 Samedi	31 Samedi	31 Mardi	31 Vendredi	31 Vendredi	31 Mercredi	31 Mercredi	31 Vendredi	31 Lundi	31 Jeudi	
Période Entreprise Période Université												



# Les moyens

## ➤ L'équipe pédagogique

Les enseignements seront assurés par des enseignants de Sorbonne Université et par des intervenants professionnels spécialisés. La spécialité de Master est portée par l'UFR de géographie de la Faculté des Lettres de Sorbonne Université.

Liste sur demande.

## ➤ Moyens à disposition :

Au niveau du matériel, les stagiaires bénéficient de salles entièrement équipées avec connexion au réseau internet.

Des ordinateurs sont à leur disposition en accès libre.

Enfin, des salles leurs sont également dédiés afin qu'ils puissent se réunir et travailler en toute autonomie.

# Fiche RNCP


Répertoire national des certifications professionnelles

## MASTER - Géographie, aménagement, environnement et développement (fiche nationale)

Active

 Imprimer

 Europass

 Aide en ligne

Nomenclature du niveau de qualification : Niveau 7

Code(s) NSF :

- 121b : Géographie (outils, méthodes et modèles)
- 341 : Aménagement du territoire, urbanisme
- 121g : Géographie de l'aménagement et du développement

Formacode(s) :

- 12232 : géomatique
- 12522 : développement durable
- 12205 : cartographie
- 12534 : aménagement territoire

Date d'échéance de l'enregistrement : 31-08-2024

N° de fiche

**RNCP34074**

CERTIFICATEUR(S)

RÉSUMÉ DE LA CERTIFICATION

BLOCS DE COMPÉTENCES

SECTEUR D'ACTIVITÉ ET TYPE D'EMPLOI

VOIE D'ACCÈS

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES...

BASE LÉGALE

POUR PLUS D'INFORMATIONS

### ▼ CERTIFICATEUR(S)

Nom légal	SIRET	Nom commercial	Site internet
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION	11004401300040	-	-
UNIVERSITÉ D'ANGERS	19490970100303	-	-
UNIVERSITÉ DIJON BOURGOGNE	19211237300019	-	-
UNIVERSITÉ DE BRETAGNE SUD	19561718800600	-	-
UNIVERSITÉ DE CAEN NORMANDIE	19141408500016	-	-

UNIVERSITE DE BESANCON	19251215000363	-	-
UNIVERSITE DE LORRAINE	13001550600012	-	-
NANTES UNIVERSITE	13002974700016	-	-
UNIVERSITE DE POITIERS	19860856400375	-	-
UNIVERSITE DE ROUEN NORMANDIE	19761904200017	-	-
UNIVERSITE DE STRASBOURG	13000545700010	-	-
UNIVERSITE DE TOURS	19370800500478	-	-
UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	13002139700018	-	-
UNIVERSITE TOULOUSE II	19311383400017	-	-
UNIVERSITE DE PARIS VIII PARIS VINCENN	19931827000014	-	-
UNIVERSITE MONTPELLIER III PAUL VALERY	19341089100017	-	-
INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR DES SCIENCES AGRONOMIQUES AGROALIMENTAIRES HORTICOLES ET DU PAYSAGE	13000512700019	-	-
UNIVERSITE DE LA REUNION	19974478000016	-	-
UNIVERSITE DE PAU ET DU PAYS DE L'ADOUR	19640251500270	-	-
UNIVERSITE D'ORLEANS	19450855200016	-	-
UNIVERSITE D'AIX MARSEILLE	13001533200013	-	-
UNIVERSITE PARIS NANTERRE	19921204400010	-	-
UNIVERSI AVIGNON ET DES PAYS DE VAUCLU	19840685200204	-	-

UNIVERSITE RENNES II HAUTE BRETAGNE	19350937900015	-	-
CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS	19753471200017	-	-
UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE BORDEAUX III	19331766600017	-	-
SORBONNE UNIVERSITE	13002338500011	-	-
CY CERGY PARIS UNIVERSITE	13002597600015	-	-
UNIVERSITE DE PARIS	13002573700011	-	-
UNIVERSITE DE LILLE	13002975400012	-	-

## ▼ RÉSUMÉ DE LA CERTIFICATION

### Objectifs et contexte de la certification :

Le master est un diplôme national de l'enseignement supérieur conférant à son titulaire le grade universitaire de master. Il confère les mêmes droits à tous ses titulaires, quel que soit l'établissement qui l'a délivré.

Le master atteste l'acquisition d'un socle de connaissances et de compétences majoritairement adossées à la recherche dans un champ disciplinaire ou pluridisciplinaire. Le master prépare à la poursuite d'études en doctorat comme à l'insertion professionnelle immédiate après son obtention et est organisé pour favoriser la formation tout au long de la vie. Les parcours de formation en master tiennent compte de la diversité et des spécificités des publics accueillis en formation initiale et en formation continue.

### Activités visées :

- Gestion de projets dans le domaine de l'environnement et du paysage en liaison avec les différents services, producteurs et usagers : conduite, montage et animation, participation, médiation

- Lancement d'études préalables et diagnostics en gestion territoriale, environnementale et paysagère : diagnostic et audits territoriaux, inventaires des ressources et du patrimoine, diagnostics paysager, de biodiversité, de filières et secteurs (environnement, mobilités, santé, déchets, tourisme, services, culture, sport, énergie...)

- Conception, mise en œuvre et contrôle des procédures en matière de gestion de l'environnement, d'aménagement, de développement durable et de transition des territoires : études de risque et de sécurité, hygiène et santé, études d'impact, réalisation de documents d'objectifs DOCOB, gestion de la ressource en eau (qualité, pollution), de l'agriculture (bio, MAE), management environnemental, risques...

- Développement des scénarii prospectifs : aide à la décision multi critère et modélisation, simulation spatio-temporelle basées sur les trajectoires environnementales actuelles et passées

- Application des techniques et méthodes liées à l'étude de l'histoire de l'environnement et des paysages et aux processus d'anthropisation : big data, palynologie, anthracologie, dendrochronologie, ...

### Compétences attestées :

- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques de l'aménagement, l'environnement et du développement et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes, en proposer une lecture spatiale,
- Mener des diagnostics, des études généralistes ou thématiques, des analyses prospectives afin d'optimiser la connaissance des milieux et des territoires et de restituer une information opérationnelle et stratégique d'aide à la prise de décision : analyser, formaliser et interpréter les données recueillies, élaborer des recommandations, communiquer/diffuser les résultats,
- Comprendre l'organisation d'un territoire, les échelons de gouvernance, les rôles des acteurs,
- Mobiliser les modèles théoriques et méthodologiques propres à l'analyse spatiale, le traitement de données, les systèmes d'information géographique, l'analyse de discours, les diagnostics territoriaux...
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Gérer des projets liés à l'aménagement, à l'environnement et au développement territorial : concevoir, piloter, mettre en œuvre, suivre, animer, évaluer en mobilisant des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif : collectivités partenaires, entreprises, bureaux d'études...
- Mettre en œuvre l'action des pouvoirs publics aux différentes échelles territoriales : commune, structures intercommunales, département, région
- Appliquer les règles et procédures en matière d'aménagement, de développement territorial, de gestion environnementale de développement durable et de transition
- Exploiter et produire des données d'informations à références spatiales (systèmes d'information géographique (SIG), télédétection, drone) et maîtriser les outils de communication et de valorisation : cartographie interactive et webmapping...
- Proposer des solutions informatiques (simulations, compétences en langage informatique...) pour l'aménagement du territoire et la gestion de l'environnement.
- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine
- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère
- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale



Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

### Modalités d'évaluation :

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue. Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 ECTS au-delà du grade de licence.

## ▼ BLOCS DE COMPÉTENCES

N° et intitulé du bloc	Liste de compétences	Modalités d'évaluation
RNCP340748C01 Usages avancés et spécialisés des outils numériques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention</li> <li>- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine</li> </ul>	Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.
RNCP340748C02 Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale</li> <li>- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines</li> <li>- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines</li> <li>- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux</li> <li>- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation</li> </ul>	Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

<p>RNCP340748C03</p> <p>Communication spécialisée pour le transfert de connaissances</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation</li> <li>- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère</li> </ul>	<p>Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.</p>
<p>RNCP340748C04</p> <p>Appui à la transformation en contexte professionnel</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles</li> <li>- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe</li> <li>- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif</li> <li>- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité</li> <li>- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale</li> </ul>	<p>Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.</p>

#### **Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence :**

Les modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence sont définies par chaque certificateur accrédité qui met en œuvre les dispositifs qu'il juge adaptés. Ces modalités peuvent être modulées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

### **▼ SECTEUR D'ACTIVITÉ ET TYPE D'EMPLOI**

#### **Secteurs d'activités :**

- A02.4: Services de soutien à l'exploitation forestière-
- M : Activités spécialisées, scientifiques et techniques
- N81.3 : Service d'aménagement paysagers
- O84.1 : Administration générale, économique et sociale
- s94.12 : Activités des organisations professionnelles
- J63.1 : Traitement de données, hébergement et activités connexes ; portails Internet

#### **Type d'emplois accessibles :**

- Chargé d'études environnement
- Chargé de projet en développement local/territorial

- Chargé d'études en sciences humaines
- Chargé/Chargée de mission (développement local)
- Chargé/Chargée d'analyses et de développement
- Responsable Système d'Information Géographique (SIG)
- Ingénieur territorial (après concours)
- Ingénieur environnement
- Ingénieur en géomatique
- Cartographe
- Consultant
- Animateur de territoire
- Formation

**Code(s) ROME :**

- K1404 - Mise en oeuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics
- M1808 - Information géographique
- K1802 - Développement local
- A1403 - Aide d'élevage agricole et aquacole

**Références juridiques des réglementations d'activité :**

▼ **VOIES D'ACCÈS**

Le cas échéant, prérequis à la validation des compétences :

Validité des composantes acquises :

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Leur composition comprend : <ul style="list-style-type: none"> <li>- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation</li> <li>- des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements.</li> <li>- des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements</li> </ul>
Après un parcours de formation continue	X		Leur composition comprend : <ul style="list-style-type: none"> <li>- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation</li> <li>- des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements.</li> <li>- des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements</li> </ul>

En contrat de professionnalisation	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par candidature individuelle		X	-
Par expérience	X		Composition définie par le Code de l'éducation : article L613-4 modifié par la loi n°2016-1088 du 8 août 2016 - art. 78
En contrat d'apprentissage	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

	Oui	Non
Inscrite au cadre de la Nouvelle Calédonie		X
Inscrite au cadre de la Polynésie française		X

## ▼ LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES, CERTIFICATIONS OU HABILITATIONS

Lien avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations : Non

## ▼ BASE LÉGALE

Référence au(x) texte(s) réglementaire(s) instaurant la certification :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	Code de l'éducation et notamment les articles L611-1 à L612-1-1, L612-5 à L612-6-1, D612-33 à D612-36-4, L613-1, D613-1, D613-6 et D613-7 Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation des établissements d'enseignement supérieur Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master modifié Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master modifié Arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master modifié

Référence des arrêtés et décisions publiés au Journal Officiel ou au Bulletin Officiel (enregistrement au RNCP, création diplôme, accréditation...) :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	Université de Paris, arrêté du : 25/02/2020
-	Agrocampus Ouest, arrêté du : 03/07/2017 Aix-Marseille Université, arrêté du : 17/05/2018 Avignon Université, arrêté du : 22/05/2018 Cnam Paris, arrêté du : 28/01/2019 Université Bordeaux Montaigne - Bordeaux 3, arrêté du : 27/05/2016 Université d'Angers, arrêté du : 28/09/2017 Université de Bourgogne - Dijon, arrêté du : 18/04/2017 Université de Bretagne Sud, arrêté du : 28/09/2017 Université de Caen Normandie, arrêté du : 28/09/2017 Université de Franche-Comté - Besançon, arrêté du : 20/04/2017 Université de la Réunion, arrêté du : 24/07/2015 Université de Lorraine, arrêté du : 19/02/2018 Université de Nantes, arrêté du : 19/07/2017 Université de Pau et des Pays de l'Adour, arrêté du : 24/02/2017 Université de Poitiers, arrêté du : 24/09/2018 Université de Rouen, arrêté du : 28/09/2017 Université de Strasbourg, arrêté du : 28/08/2018 Université de Tours, arrêté du : 22/05/2018 Université d'Orléans, arrêté du : 22/05/2018 Université Grenoble Alpes, arrêté du : 11/07/2016 Université Jean-Jaurès - Toulouse 2, arrêté du : 15/04/2016 Université Paris 8 - Vincennes-Saint-Denis, arrêté du : 30/06/2017 Université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense - Paris 10, arrêté du : 30/06/2017 Université Paul Valéry - Montpellier 3, arrêté du : 23/03/2018 Université Rennes 2, arrêté du : 29/06/2017 Sorbonne université, arrêté du : 26/07/2019 CY Cergy Paris Université, arrêté du : 04/06/2020
-	UNIVERSITÉ DE LILLE, arrêté du : 20/07/2020

<b>Date d'effet de la certification</b>	01-09-2019
<b>Date d'échéance de l'enregistrement</b>	31-08-2024



## ▼ POUR PLUS D'INFORMATIONS

Statistiques :

Lien internet vers le descriptif de la certification :

Liste complète des organismes préparant à la certification

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation :

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation

---